

QUOI TRIER ? QUE DEVIENNENT-ILS ?



FERRAILLES - MÉTAUX

TRIÉS & CONDITIONNÉS : acheminés vers l'industrie métallurgique.

REFONDUS = NOUVELLES MATIÈRES PREMIÈRES.



CARTONS VIDÉS, PLIÉS

TRIÉS & CONDITIONNÉS : acheminés en balles vers les usines de fabrication de carton.

REDEVIENNENT MATIÈRES PREMIÈRES.



DÉCHETS VERTS

TRANSFORMÉS EN COMPOST : herbes, branches, feuilles... RECONSTITUENT L'ÉQUILIBRE ORGANIQUE DES SOLS & LIMITENT L'UTILISATION DES ENGRAIS.



HUILES DE VIDANGE

RECYCLÉES : traitées en raffinerie. REDEVIENNENT DES HUILES NEUVES.



VERRE

TRIÉ & REFONDU : recyclable à l'infini !

REDEVIENT DE NOUVELLES BOUTEILLES EN VERRE.



BOIS

RECYCLÉS : palettes, bois brut recyclable à l'infini ! DEVIENNENT DE NOUVEAUX PRODUITS OU CHAUFFERIE BOIS.



GRAVATS

STOCKÉS : les gravats (hors plâtre) & les matériaux inertes.

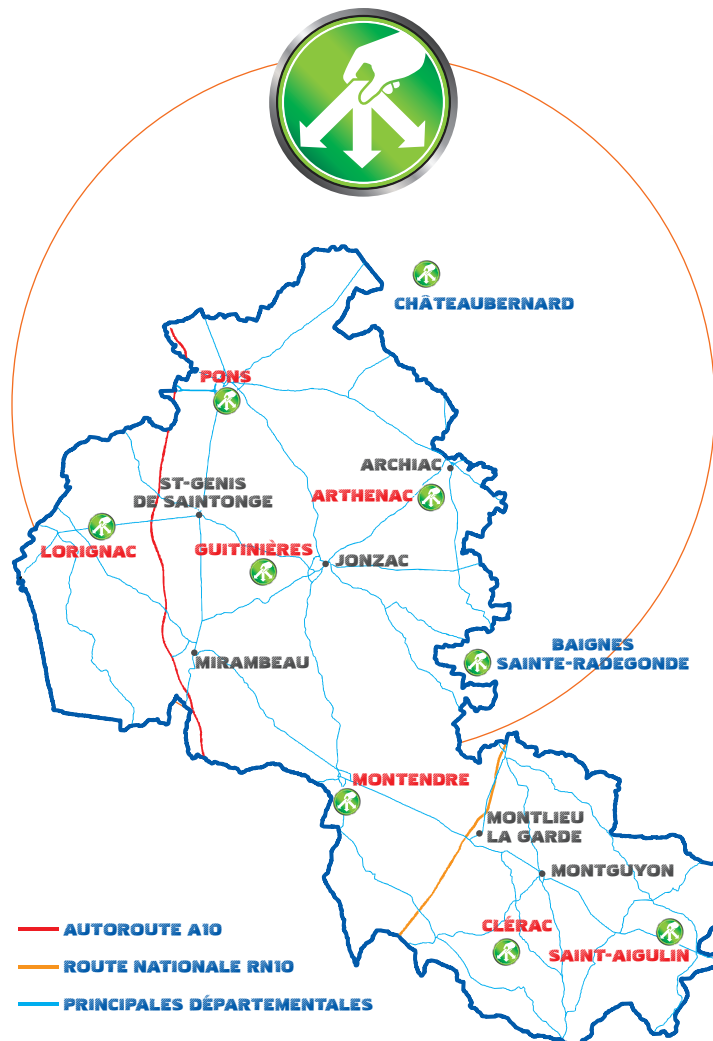
EN VUE D'UN RÉEMPLOI ULTÉRIEUR.



TOUT-VENANT

NON RECYCLABLES : meubles, jouets plastiques...

Acheminés et stockés dans une installation de stockage des déchets non dangereux.



- DÉCHÈTERIE IMPLANTÉE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HAUTE-SAINTONGE
- DÉCHÈTERIE IMPLANTÉE HORS DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HAUTE-SAINTONGE

LIEUX D'IMPLANTATION

À NOUS DE JOUER



GUIDE

DÉCHÈTERIES de la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge PROFESSIONNELLES



GÉRÉES PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

ARTHENAC
GUITINIÈRES
LORIGNAC
MONTENDRE
PONS
ST-AIGULIN



SITES SOUS VIDÉOSURVEILLANCE

EN CONVENTION : CLÉRAC

TRIER MALIN !

À NOUS DE JOUER

LE SAVIEZ-VOUS ?

DEMANDEZ VOTRE BADGE...

**TOUTES LES INFORMATIONS
SUR LA CONVENTION AUTORISANT
L'ACCÈS DES PROFESSIONNELS
AUX DÉCHÈTERIES
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE SUR :**

<http://www.haute-saintonge.net>

**TÉLÉCHARGEZ :
CONVENTION ENTREPRISES**

**L'ACCÈS TECHNIQUE DOIT RESPECTER
LES CONDITIONS SUIVANTES :**

- A- Respect du règlement intérieur de la déchèterie, affiché dans le local technique.**
- B- Respect des horaires d'ouverture.**
- C- Utilisation d'une remorque possible.**

Mais la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge se réserve le droit de mettre fin à son accès, si cette dernière pose des problèmes de circulation et de sécurité.

DÉCHETS DES ENTREPRISES POUVANT ÊTRE ACCEPTÉS



**FERRAILLES
MÉTAUX**



**DÉCHETS
VERTS**



**CARTONS
VIDÉS, PLIÉS**



GRAVATS



BOIS



TOUT-VENANT



Il est interdit de déposer les déchets dangereux, et les déchets types : amiante liée, pneus, D3E (déchets d'équipements électriques et électroniques).

CONTACTEZ ALORS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

N°Vert 0 800 801 157

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

AVANT DE VENIR :

- 1/ Enregistrez-vous auprès de la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge pour OBTENIR VOTRE BADGE ET LES CONDITIONS.**

- 2/ Triez bien les déchets par catégorie de produits/matériaux.**

- 3/ Indiquez au gardien quels types de déchets vous déposez et évaluez ensemble les quantités.**

- 4/ Déchargez les déchets aux endroits indiqués.**

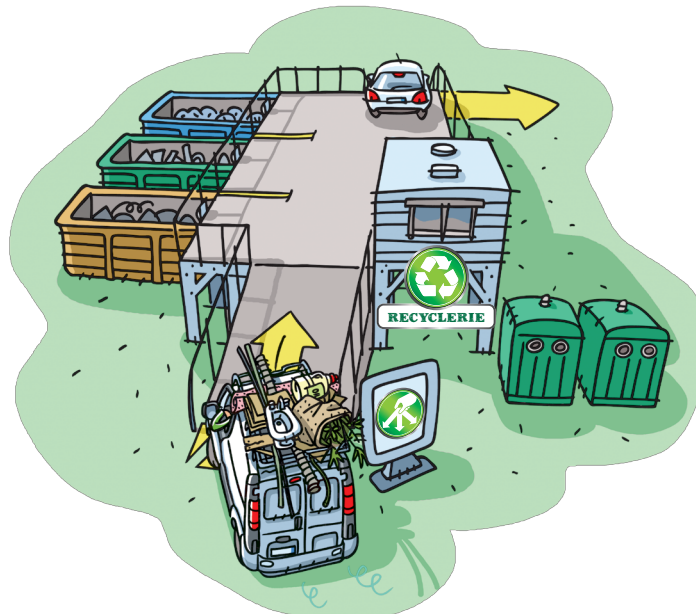
- 5/ signez le bon de dépôt.**

- 6/ Laissez les quais propres.**

UN DOUTE ? JE DEMANDE AU GARDIEN.

RAPPEL DE SÉCURITÉ :

- ROULER AU PAS**
- RESPECTER LE SENS DE CIRCULATION**
- INTERDICTION DE FUMER**



PLAN TYPE D'UNE DÉCHÈTERIE

HORAIRES

ARTHENAC

Les Fonts Blanches
17520 Arthenac
Tél-Fax 05 46 49 79 90
FERMÉE :
MARDI, JEUDI, DIMANCHE

OUVERTE :
LUNDI, MERCREDI,
VENDREDI, SAMEDI
de 9H à 12H30 et
de 14H à 17H30

GUITINIÈRES

6, route Pont Richaud
17500 Guitinières
Tél-Fax 05 46 48 32 81
FERMÉE : DIMANCHE

OUVERTE :
LUNDI au SAMEDI
de 9H à 12H30 et
de 14H à 17H30

ST-AIGULIN

La Bécasse
17360 St-Aigulin
Tél-Fax 05 46 70 43 64
FERMÉE :
LUNDI, MARDI, DIMANCHE

OUVERTE :
MERCREDI au SAMEDI
de 9H à 12H30 et
de 14H à 17H30

PONS

Les Chauveaux
17900 Pons
Tél-Fax 05 46 94 18 19
FERMÉE : DIMANCHE

OUVERTE :
LUNDI au SAMEDI
de 9H à 12H30 et
de 14H à 17H30

LORIGNAC

Les Terriers des Caves
17240 Lorignac
Tél-Fax 05 46 70 13 96

FERMÉE :
LUNDI, VENDREDI, DIMANCHE

OUVERTE :
MARDI au JEUDI
et SAMEDI
de 9H à 12H30 et
de 14H à 17H30

Horaires d'été :
du 01/04 au 30/09
**OUVERTE AUSSI
LE VENDREDI**

MONTENDRE

Z.I. du Léopard
17130 Montendre
Tél-Fax 05 46 49 08 78
FERMÉE : DIMANCHE

OUVERTE :
LUNDI au SAMEDI
de 9H à 12H30 et
de 14H à 17H30

CLÉRAC

Le Bois Rousseau
17270 Clérac
Tél-Fax 05 46 04 03 38
FERMÉE :
LUNDI, DIMANCHE

OUVERTE :
MARDI au VENDREDI
de 8H30 à 12H et
de 14H à 17H15
et SAMEDI
de 9H à 12H30 et
de 14H30 à 18H

**DÉCHÈTERIES
hors de la Communauté
de Communes
de la Haute-Saintonge**

BAIGNES

Champs du Moulin à Vent
16360 Touverac
Tél-Fax 05 45 79 19 24

CHATEAUBERNARD

Rue de l'Artisanat
16100 Chateaubernard
Tél-Fax 05 45 35 98 60

www.caifitom.com



N°Vert 0 800 801 157

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES



BLEU **BANQUISE** 

DATE : 12/11/2015

N°DOSSIER : 150494

REF. : GUIDE DÉCHÈTERIE PROFESSIONNELS

FORMAT OUVERT : 300 X 210 mm

FORMAT FERMÉ (TRIPTYQUE) : 100 X 210 mm

PLI ACCORDÉON

LOGICIEL : Ai CC

4 COULEURS : **CYAN, MAGENTA, JAUNE**, NOIR

SUPPORT : BLANC

OBS. : V6